

NOTICE
PASTOBOV suspension injectable pour bovins

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA, Avenue Ariane 16, 1200 Bruxelles

Fabricant responsable de la libération des lots:

Merial Laboratoire Porte des Alpes, 99 rue de l'Aviation, 69800 Saint Priest, France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

PASTOBOV suspension injectable pour bovins

3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGRÉDIENTS

Une dose (2 ml) contient: **Substance active** : Surnageant de *Mannheimia haemolytica** A1 inactivé, au min. 68 Unités ELISA**

* appelé précédemment *Pasteurella haemolytica*

** 1 Unité ELISA : qsp pour obtenir un titre en anticorps anti *M. haemolytica** chez la souris de 1 Unité ELISA après 2 administrations de vaccin

Adjuvants:

Hydroxyde d'aluminium

Mercuriothiolate sodique

4. INDICATIONS

Immunsation active des bovins pour la réduction des signes cliniques et des lésions induites lors d'affections respiratoires à *Mannheimia haemolytica** type A1.

Début de l'immunité: 14 jours après la deuxième injection de primo-vaccination.

Durée d'immunité : n'a pas été démontrée par épreuve virulente.

5. CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

La vaccination par voie sous-cutanée est très rarement suivie d'une réaction locale limitée (œdème évoluant en nodule) régressant en 3 semaines.

La vaccination par voie intramusculaire peut très rarement provoquer un œdème diffus transitoire.

La vaccination (par voie sous-cutanée ou intramusculaire) peut très rarement parfois induire une légère hyperthermie (de 1°C), elle est également susceptible de déclencher des réactions d'hypersensibilité.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit:

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE CIBLE

Bovins.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIES ET MODE D'ADMINISTRATION

Voie intramusculaire ou sous-cutanée.

Injecter une dose de 2 ml selon le schéma de vaccination suivant:

1ère injection: à partir de 15 jours d'âge.

2ième injection: 21 - 28 jours plus tard.

Rappel: 1 injection en début de période à risque, au plus tard 1 an après la dernière vaccination.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Agiter avant emploi.

10. TEMPS D'ATTENTE

Zéro jour.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

A conserver et transporter réfrigéré (entre 2° et 8° C) Protéger de la lumière. Ne pas congeler.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après EXP.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : à utiliser immédiatement.

12. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Précautions particulières d'emploi chez l'animal :

Respecter les précautions habituelles d'asepsie.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

En cas de l'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation :

Peut être utilisé pendant la gestation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interaction

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes)

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique 'Effets indésirables' n'a été constaté après administration d'une double dose de vaccin.

Incompatibilités majeures

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Mars 2018

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

BE-V199726

Présentations :

Boîte de 1 flacon de 1/5/10 dose(s).

Boîte de 10/50/100 flacons de 1 dose.

Boîte de 10 flacons de 5/10 doses.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Délivrance

Sur prescription vétérinaire.